

N° D2026-DRH-241

ARRÊTÉ
portant nomination des mandataires de la régie de recettes et d'avances de la Cité des présents – François Mitterrand

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA NIÈVRE

Vu le Code général de la Fonction Publique ;

Vu l'arrêté n°D2026-239 du 24 avril 2026 constitutif de la régie de recettes et d'avances de la Cité des présents – François Mitterrand ;

Vu l'avis conforme du Comptable assignataire du Conseil départemental de la Nièvre en date du 23 avril 2026 ;

Vu l'avis conforme du régisseur titulaire de la régie de recettes et d'avances de la Cité des présents – François Mitterrand en date du 24 avril 2026 ;

Vu l'avis conforme des mandataires suppléants de la régie de recettes et d'avances de la Cité des présents – François Mitterrand en date du 24 avril 2026 ;

SUR proposition de M. le Directeur Général des Services du Département ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 – Mme Dénise BOOT, Mme Amélie BUDZYNOWSKI, Mme Mathilde DESPREZ, Mme Aurore DETILLEUX, M. Laurent MARCEAU, Mme Alice MARGOTTON, Mme Marlène MERMET, Mme Clotilde MICHON, Mme Cyrielle PREVOTEAUX, Mme Marine RENAULT et Mme Alicia ROBERT sont nommés mandataires de la régie de recettes et d'avances, pour le compte et sous la responsabilité de Mme Manon LEPAGE, régisseuse de la régie de la Cité des Présents-François Mitterrand, avec pour mission d'appliquer exclusivement les dispositions prévues dans l'acte de création de celle-ci.

ARTICLE 2 – Les mandataires ne doivent pas percevoir des sommes et payer des dépenses pour des produits et des charges autres que ceux énumérés dans l'acte constitutif de la régie, sous peine de s'exposer aux poursuites disciplinaires et aux poursuites pénales prévues par l'article 432-10 du code pénal.

Ils doivent les payer ou les encaisser selon les modes de paiement prévus par l'acte constitutif de la régie.

ARTICLE 3 – Les mandataires sont tenus d'appliquer chacun en ce qui le concerne, les dispositions de l'instruction interministérielle n°06-031-A-B-M du 21 avril 2006 relative à **Direction des Ressources humaines** - Hôtel du département

l'organisation, au fonctionnement et au contrôle des régies des collectivités territoriales et de leurs établissements publics.

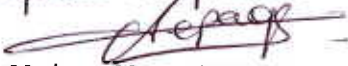
Fait à Nevers, le 24 avril 2026

Pour le Président du Conseil départemental
Le Directeur Général des Services

François KARINTHI

La régisseuse titulaire

(signature précédée de la mention
« vu pour acceptation »)

Vu pour acceptation


Madame Manon LEPAGE


Le mandataire

(signature précédée de la mention
« vu pour acceptation »)

Madame Dénise BOOT

Le mandataire

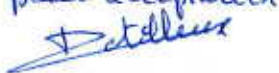
(signature précédée de la mention
« vu pour acceptation »)

Vu pour acceptation


Mme Aurore DETILLEUX

Le mandataire


(signature précédée de la mention
« vu pour acceptation »)

Vu pour acceptation


Mme Marlène MERMET

Le mandataire


(signature précédée de la mention
« vu pour acceptation »)

Vu pour acceptation


Mme Marine RENAULT

Le mandataire

(signature précédée de la mention
« vu pour acceptation »)

"Vu pour acceptation"


Direction des Ressources humaines - Hôtel du département

58039 NEVERS Cedex

Les mandataires suppléants

(signatures précédées de la mention
« vu pour acceptation »)

Monsieur Florent PRATOUSSY

Le mandataire

(signature précédée de la mention
« vu pour acceptation »)

Vu pour acceptation


Mme Amélie BUDZYNOWSKI

Le mandataire

(signature précédée de la mention
« vu pour acceptation »)

Vu pour acceptation


M. Laurent MARCEAU


Le mandataire

(signature précédée de la mention
« vu pour acceptation »)

Mme Clotilde MICHON

Le mandataire


(signature précédée de la mention
« vu pour acceptation »)

Vu pour acceptation


Mme Alicia ROBERT

Le mandataire


(signature précédée de la mention
« vu pour acceptation »)

"vu pour acceptation"


Monsieur Laurent SOULLARD

Le mandataire


(signature précédée de la mention
« vu pour acceptation »)

"Vu pour acceptation"


Mme Mathilde DESPREZ

Le mandataire

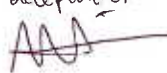
(signature précédée de la mention
« vu pour acceptation »)

Vu pour acceptation


Mme Alice MARGOTTON

Le mandataire

(signature précédée de la mention
« vu pour acceptation »)

Vu pour acceptation


Mme Cyrielle PREVOTEAUX

Le mandataire

(signature précédée de la mention
« vu pour acceptation »)

Vu pour acceptation
